

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNICATION SOCIALE DANS LA COMMUNE URBAINE DE BOUSSÉ AU BURKINA FASO

LOCAL DEVELOPMENT AND SOCIAL COMMUNICATION IN THE URBAN COMMUNE OF BOUSSÉ IN BURKINA FASO

Payaiïssédé Salfou OUEDRAOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

psalfoo@yahoo.com

Résumé : Après plus d'une vingtaine d'années d'historicité et d'expérimentation du développement local, la commune de Boussé peine encore à susciter une mobilisation sociale conséquente autour de la question. Afin de rendre raison d'une telle situation, une étude mixte a été conduite à la fois sur le plan théorique et empirique. Elle fait le lien entre le faible engagement financier des populations dans le processus et le déficit de communication sociale que l'élite municipale n'a pas réussi à combler. Ce défaut d'informations pertinentes rend les populations prisonnières de perceptions entravant leur contribution fiscale à l'œuvre de construction communale. A cela s'ajoute la méconnaissance du rôle de l'impôt, de l'usage et de la destination des recettes fiscales collectées et dont le terrain révèle qu'elle constitue un obstacle à la participation citoyenne.

Mots-clés : développement local, décentralisation, communication sociale, fiscalité locale, participation citoyenne.

Abstract : After more than twenty years of historicity and experimentation with local development, the municipality of Boussé is still struggling to generate significant social mobilization around the issue. In order to explain such a situation, a mixed study was conducted both theoretically and empirically. It makes the link between the low financial commitment of the populations in the process and the lack of social communication that the municipal elite has not succeeded in filling. This lack of relevant information makes the populations prisoners of perceptions hindering their tax contribution to the work of municipal construction. Added to this is the lack of knowledge of the role of taxes, the use and destination of tax revenues collected and which the field reveals to constitute an obstacle to citizen participation.

Keywords: local development, decentralization, social communication, local taxation, citizen participation.

Introduction

L'échec des formes classiques de développement en Afrique, tel l'État développeur ou État développementiste (Olivier de Sardan, 2021), y a conduit à l'adoption de politiques de décentralisation devant aboutir à une forme alternative jugée plus efficace : le développement local. Il s'agit d'un développement par le bas, une forme endogène et territorialisée dans laquelle les acteurs locaux ou acteurs par le bas, institutions sociales, pouvoirs publics et associations professionnelles jouent un rôle essentiel (Ferguène, 2004).

Consacrée par la constitution du 2 juin 1991, la décentralisation au Burkina Faso a été mise en œuvre de manière erratique et séquentielle depuis 1998 avant de se vulgariser en 2006 avec la communalisation intégrale du territoire national. La finalité de la mise en œuvre de cette politique de décentralisation est d'accélérer les mutations socioéconomiques dans toutes les localités du pays en donnant plus d'initiatives aux collectivités locales pour la conduite des actions du développement décentralisé à travers un processus dynamique de communication et de marketing social. Si l'on convient avec C. Fraser et J. Villet (1994) que le développement est une étoffe tissée par les activités d'une multitude de personnes, la communication apparaît comme le fil qui les relie. La communication sociale dont il est question, est un type de communication utilisé dans un objectif d'utilité publique par les gouvernements ou les administrations à l'endroit du grand public pour susciter une prise de conscience d'un problème ou faire adopter un comportement aux citoyens (Mucchielli, 2006).

Dans la commune de Boussé toutefois, cette prise de conscience, la participation citoyenne, notamment financière, n'est pas toujours optimale et les populations semblent ne pas se sentir concernées par les actions initiées par l'élite municipale.

Ce déficit d'engagement des populations peut-il être mis en lien avec un déficit de communication sociale ? De manière spécifique, comment le défaut d'actions de communication appropriées génère-t-il des perceptions limitant l'engagement des populations ? En quoi le déficit de sensibilisation peut-il expliquer un faible engouement autour des actions de développement local ?

L'objectif de cet article est de montrer que la participation, notamment fiscale, des populations à la réalisation du développement local n'est pas systématique et qu'en l'absence d'une communication sociale appropriée, ces dernières nourrissent des perceptions ou de l'inculture qui constituent le creuset d'attitudes paternalistes ou plutôt d'engagement terne en matière de développement des collectivités territoriales.

1. Positionnement méthodologique

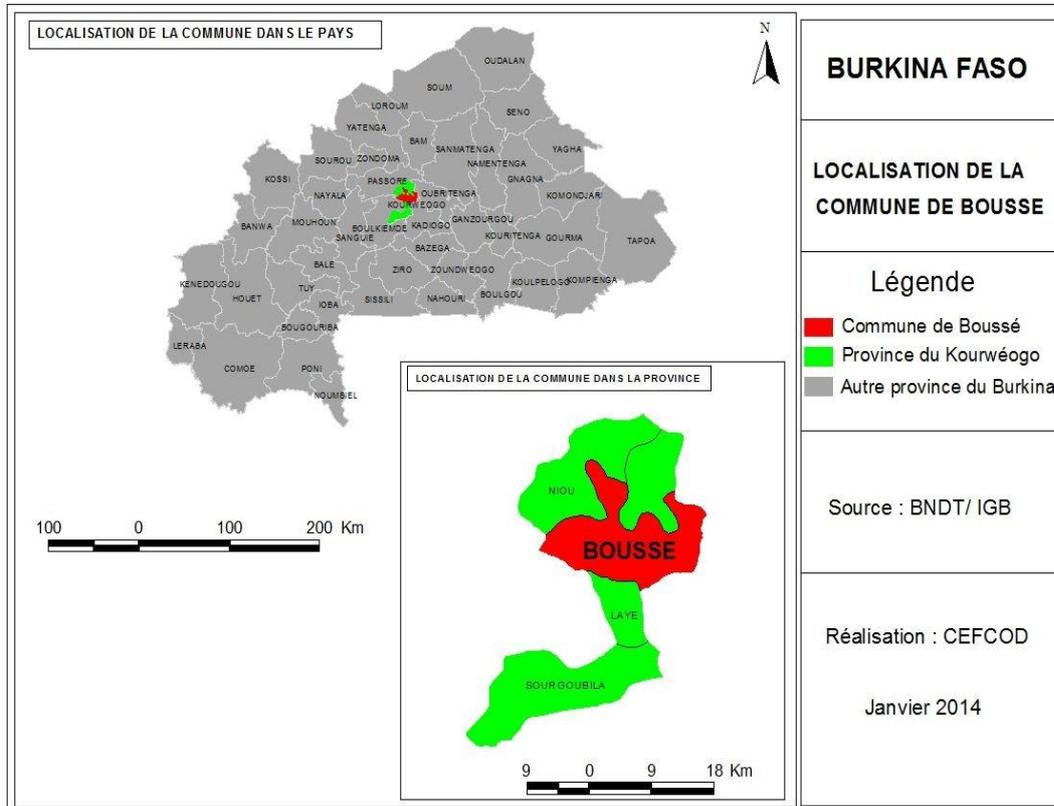
La commune¹ urbaine de Boussé compte 16 villages administratifs et 5 secteurs. Elle est située dans la province² du Kourwéogo, région du plateau central au Burkina Faso et s'étend sur une superficie de 485km² soit environ 28,5% de la superficie de la province. La ville de Boussé, chef-lieu de la province, est traversée par la route nationale n°2 (axe Ouagadougou- Ouahigouya) et est distante de Ouagadougou d'environ 52km et de 90km de Ziniaré, chef-lieu de la région. Elle est limitée au nord

¹ Aux termes du code général des collectivités territoriales, la commune est la collectivité territoriale de base dont le territoire est organisé en secteurs et/ou en villages.

² La Province est une circonscription administrative comprenant plusieurs départements ; lesquels ont les mêmes limites territoriales que les communes.

par la commune de Toéghin ; au nord-est par la province de l'Oubritenga ; au nord-ouest par la commune de Niou ; au sud-est par la province du Kadiogo ; au sud par la commune de Laye ; à l'ouest par la province du Boulkiemdé.

Localisation de la commune de Bousé



Source : Plan communal de développement de Bousé 2014-2018.

La perspective méthodologique de cette étude est celle qui allie démarches qualitative et quantitative. Cette méthode mixte s'est déployée de la manière suivante : la constitution par choix raisonné d'un échantillon qualitatif de 14 personnes obéissant aux principes de saturation et de triangulation (Mucchielli, 1991). Les données qualitatives collectées au moyen d'un guide d'entretien auprès de cet échantillon ont été soumises à une analyse de contenu ayant permis de les catégoriser par des sous-thèmes et par unité de sens (Albarelo, 1999).

Pour ce qui concerne le volet quantitatif, la technique d'échantillonnage aléatoire simple et celle des quotas ont été mobilisées pour la constitution d'un échantillon de 112 citoyens-contribuables. Le recours à la technique des quotas se justifie par le fait que nous n'avons pas pu disposer d'une base de sondage exhaustive. Les variables quotas retenues sont le sexe (37 femmes et 75 hommes) et la profession (48 professions/métiers différents). C'est après avoir défini ces variables qu'il a été procédé à un choix aléatoire pour retenir les personnes à soumettre au questionnaire. Les données quantitatives recueillies ont fait l'objet d'analyse statistique et de représentation graphique au moyen du logiciel sphinx.

2. Résultats et discussion

Les résultats obtenus peuvent être analysés et discutés suivant deux axes essentiellement : un premier axe sur les perceptions citoyennes du mécanisme de financement du développement local et un second concernant l'impact du déficit de communication sociale sur la mobilisation des ressources fiscales locales.

2.1. Communication sociale et perceptions du mécanisme de financement du développement local

Les données recueillies révèlent des perceptions différentielles liées au mécanisme de financement du développement local. Si pour les uns, c'est à l'État et aux partenaires qu'échoit cette responsabilité, les autres quant à eux, estiment plutôt que ce développement doit être financé par des ressources domestiques.

2.1.1. Le pôle des sources étatique et extérieure

Deux catégories d'acteurs font montre d'une logique paternaliste du développement par le bas et pensent que la commune doit attendre ses ressources de l'État central ou de partenaires financiers pour amorcer sa marche vers le développement.

2.1.1.1. Le discours des gens du commun

Les données de terrain révèlent que la majorité des personnes enquêtées ont une perception selon laquelle les actions du développement décentralisé doivent être financées par l'État ou par les partenaires de la commune ou par le maire lui-même. Les actions de développement identifiées se rapportent à la réalisation de service sociaux de base tels que les écoles, les centres de santé, l'assainissement, le logement, l'eau potable d'une part, d'autre part, à la construction de la voirie urbaine, de gares routières, d'infrastructures sportives et de loisir entre autres. Pour la mobilisation des fonds à cet effet, 51,82% des enquêtés estiment qu'il revient à l'État dans sa souveraineté de financer l'ensemble de ces actions pendant qu'une proportion de 15,33% juge que ce sont les partenaires de la commune de concert avec le maire qui doivent réunir les ressources nécessaires pour gérer ces questions. On note alors qu'un total de 67,15% des opinions montre que les populations attendent une main salvatrice extérieure ou étatique qui viendra booster le développement local. C'est ce que résumant d'ailleurs les propos du genre :

« À vrai dire, si ce n'est pas l'État et les partenaires financiers de la mairie qui peuvent financer les besoins de la population, la commune n'a pas assez de moyens pour le faire » (Vendeur d'articles divers, extrait d'entretien d'août 2020).

« Si ce n'est pas les Blancs (partenaires) qui vont nous aider à réaliser les infrastructures dont nous avons besoins, la contribution des populations ne peut pas financer ça » (jardinier, enquête de juin 2020).

De tels entendements impliquent une compréhension biaisée des enjeux de la décentralisation et de son mode de financement de la part des populations. Ces perceptions cultivent en elles un esprit d'assistanat et les rendent réfractaires à toute idée de contribuer au développement de leur commune. Il semble, au regard de ces dires que l'information sur la décentralisation et le développement local n'a pas atteint

l'objectif escompté. On peut donc convenir avec P.Dehoumon (2006), qu'une permanente sensibilisation des citoyens apparaissant comme un monde à part, très exigeant qui réclament tant de droits, mais se souciant très peu de ses devoirs s'impose pour susciter l'engagement des populations. Il faudra donc les sensibiliser, les éduquer, les former pour qu'ils aient la conscience civique nécessaire à l'œuvre de construction des communes.

2.1.1.2. Les témoignages des acteurs institutionnels

Nombre d'acteurs institutionnels confirment, au sein de l'opinion, la prégnance de perceptions freinant l'engagement, notamment financier des populations dans les actions de développement local. Pour le maire de la commune de Boussé, elles sont couramment observées à travers certaines réactions lorsque la mairie prend souvent l'initiative d'approcher les populations pour demander leur accompagnement dans la réalisation de certains projets de développement. Et il en veut pour preuve, de la mise en place de la croix rouge à Boussé. Bien qu'ayant salué l'initiative et apprécié la démarche relate-t-il, personne n'a daigné apporter le moindre soutien qu'il soit matériel ou financier. « *Personne n'a contribué à quoi que ce soit pour la cause, pas même un franc, pas même une plume de poulet, personne n'a financièrement participé. Pour eux, ils ne peuvent pas faire cela, ils n'ont pas d'argent à donner à la mairie* » (entretien de juillet 2020). Le président de la commission finances de la commune de Boussé abonde dans le même sens en ces termes : « *les populations disent à chaque fois que c'est l'État, c'est l'État. Que ce sont les gouvernants qui doivent venir construire des routes, les écoles, les centres de santé, etc.* » (entretien d'août 2020).

De tels propos confortent l'idée selon laquelle, les populations ont tendance, même en contexte de décentralisation, à se déresponsabiliser et à penser leur développement selon des formules paternalistes ou en fonction du désormais mythe d'un État-providence. Au-delà des gens du commun, les perceptions de certains acteurs institutionnels ne sont guère différentes : « *à vrai dire, si ce n'est pas l'État et les partenaires financiers de la mairie, qui peuvent financer les besoins de la population, la commune n'a pas assez de moyens pour le faire* » (conseiller municipal, extrait d'entretien d'août 2020). « *il faut l'État et beaucoup de partenaires pour financer le développement de Boussé* » soutient ce président du conseil villageois de développement. Ces récits témoignent que certains acteurs de l'élite municipale même ne sont pas bien formés ni informés des objectifs et enjeux de la décentralisation. Les populations, pas même les élus locaux de fois, ne connaissent pas les objectifs de la décentralisation ou ne sont pas suffisamment informés du rôle qu'elles jouent dans le processus et l'aboutissement de la décentralisation. Pourtant, selon le code général des collectivités territoriales (2004) l'objectif de la décentralisation est de permettre aux populations d'être des citoyens capables d'amorcer le développement endogène de leur localité. Il sera cependant difficile de pouvoir inverser la tendance sans résorber le déficit de communication noté de la part des administrations locales. En effet, la communication, dans un système de démocratie locale, est une réorganisation des échanges au sein de la société dans le sens d'une reconnaissance de l'individu, considéré non plus comme un spectateur

passif au développement, mais plutôt comme un acteur impliqué et responsabilisé (Dehoumon, 2006).

2.1.2. *Le pôle des sources locales*

Si la majorité des enquêtés pensent que le développement local doit être financé par l'extérieur, il reste qu'une proportion de 32,85% d'entre eux estime que ce développement à la base doit plutôt se fonder sur les ressources domestiques³. Pour cette catégorie des populations, on ne saurait confier son avenir à autrui. Pour réussir et bien mener les actions de développement, la commune doit faire en sorte que les moyens de sa politique viennent d'elle-même. C'est dans ce sens que ce libraire affirme qu'« *on ne peut pas demander à quelqu'un de venir gérer ta famille en dehors de toi-même à travers ce qu'il a consenti comme sacrifice. C'est même honteux* » (entretien de juin 2020) et à ce vendeur de motos de lancer cette interrogation : « *si ce n'est pas la commune, qui viendra développer notre localité pour nous ? C'est l'effort conjugué des uns et des autres qui permettra à la commune de disposer de ressources pour exécuter ses activités* » (extrait d'entretien de juin 2020). Ces propos impliquent qu'au sein des populations, il y a des gens qui ont une compréhension plus fine et adéquate des enjeux de la décentralisation et du développement local tels que définis par les textes en la matière. Et cette conception les conduit à un accompagnement financier, notamment fiscal comme en témoignent les récits ci-dessus de l'élite communale :

« *il y a des gens qui ont compris la nécessité de participer financièrement au développement de leur commune. Eux, ils payent et se proposent de récolter les taxes dans leur village pour la commune* » (Président de la commission/finances ; extrait d'entretien d'août 2020).

Cet état de fait est partagé par un élu local qui soutient à son tour que « *les populations commencent à comprendre que ce n'est pas l'État qui doit tout faire à Boussé ici. C'est la population qui doit financer elle-même ses projets* » (conseiller municipal, extrait d'entretien d'août 2020).

Ces témoignages confortent l'idée selon laquelle, il ne peut jamais y avoir une uniformité de vues ou de perceptions des populations vis-à-vis des grandes questions qui engagent l'avenir de la collectivité. Les voix sont antinomiques, discordantes, dissonantes mais très rarement consonantes. En tant que réforme politique visant un transfert de pouvoirs vers le niveau local, la décentralisation propulse aux commandes des collectivités territoriales de nouveaux acteurs locaux qui sont appelés à jouer un rôle décisif dans la gestion des affaires locales. Mais ces derniers peuvent se présenter soit comme des facteurs de changement social, soit, au contraire, comme de puissants facteurs de blocage des changements attendus (Ouédraogo, 2006). Pour imprimer des changements qualitatifs à leur commune, les exécutifs locaux doivent commencer par communiquer afin de fédérer toutes les intelligences et les énergies à cette fin.

2.2. *Impact de la communication sociale sur la mobilisation des ressources fiscales locales*

Le déficit de communication a eu pour effet, la méconnaissance par les citoyens-contribuables des impôts et taxes par lesquels le développement local doit être

³ Par opposition aux ressources extérieures.

idéalement financé. Cette ignorance de l'impôt et de son rôle n'est pas de nature à cultiver un civisme fiscal au sein des populations.

2.2.1. *Connaissance des impôts et taxes et canaux d'information*

En dehors des impôts auxquels ils sont assujettis, les données révèlent que la plupart des contribuables n'ont pas d'information sur les autres impôts et taxes. Généralement, les impôts qu'ils disent connaître sont ceux qu'ils paient. Outre la contribution des micro-entreprises (CME), trois catégories de taxes sont connues par la majorité des contribuables. Sont de ces impôts, la taxe d'occupation du domaine public (98,2%), la taxe de résidence (67,9%), la patente (42,9%). Mais la taxe sur les kiosques à charrette (8%), la taxe d'abatage (5,4%), la taxe sur les armes (3,6%), la taxe sur la publicité (8,9%) et la taxe de jouissance (2,7%) sont faiblement connus. La taxe sur la publicité n'est pas du tout connue par les contribuables enquêtés. Ces données montrent que la communication n'est pas suffisamment déployée et d'une manière à impacter le niveau de connaissance des taxes et impôts qui constituent pourtant le mécanisme le plus sûr de financement du développement décentralisé.

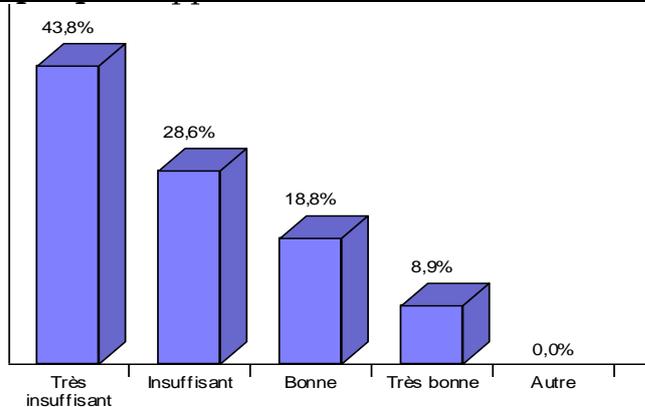
D'ailleurs, sur les canaux d'accès aux informations relatives aux taxes et impôts, l'enquête quantitative révèle que le contact avec l'agent de recouvrement (70,3%) est le moyen le plus usité. Ce taux indique que le dispositif mis en place par la commune pour informer les populations est loin de toucher le plus grand nombre. La plupart des contribuables rencontrés affirment être informés des taxes et impôts qu'au moment du recouvrement par les agents commis à cette tâche. Néanmoins, des contribuables vont de gré s'informer auprès des services des impôts (14,3%). Ceux qui ont reçu l'information lors d'une séance d'animation au marché (10,7%), à travers la radio (9,8%), à l'aide d'un avis d'imposition (8%) ou à travers un échange avec un leader d'opinion (4,5%) complètent le tableau. Ces résultats suggèrent que nombre de canaux de communication même s'ils sont utilisés, ne le sont que de façon ponctuelle. Ce qui explique que beaucoup ne sont informés qu'au contact avec l'agent chargé du recouvrement.

Cet usage erratique et ponctuel de certains canaux d'information sur les impôts est reconnu par les autorités communales : « *c'est à travers les conseillers et les CVD⁴ principalement(...);mais par la radio, ce n'est pas en tout temps parce qu'il faut payer* » (Maire de Boussé, entretien de juillet 2020) et au président de la commission/ finances de la mairie de renchéir que « *c'est souvent à la radio, souvent le crieur public, souvent à travers les conseillers et les CVD* » (entretien d' Août 2020). Une situation qui n'est pas de nature à permettre une collaboration franche entre les acteurs. Les uns (contribuables) pensent qu'ils doivent avoir l'information sur les taxes et impôts au préalable et les autres (autorités) estiment être limités dans leurs actions par une insuffisance de moyens financiers. Pourtant, dans le contexte de la décentralisation, la communication se doit d'être un instrument permanent de promotion de la démocratie à la base (Lompo et Ouattara, 2020) et on doit convenir avec P.S. Ouédraogo, 2012) qu'une constante communication citoyenne est une puissante arme contre l'allergie fiscale des contribuables.

⁴ Conseillers villageois de développement.

Appréciation des canaux de communication par les citoyens-contribuables

La majorité des contribuables n'apprécient pas la façon dont ils ont reçu l'information sur les taxes et impôts comme l'illustre la figure ci-dessous :

Graphique : Appréciation des contribuables de la manière dont ils sont informés

Source : enquête terrain, Juin-Août 2020

On peut constater en effet que 72,4% des enquêtés trouvent que la commune ne fait pas assez d'effort en matière de communication sur les taxes et impôts. Parmi eux, 28,6% disent que la communication est insuffisante tandis que 43,8% la trouvent même très insuffisante. Un constat que partage le président de la commission/finances et le Maire de la commune de Boussé. Pour le premier, « dans certains villages, il y en a qui ont compris mais dans d'autres villages aussi, beaucoup n'ont pas compris ; je dis cela parce que la sensibilisation n'est pas ça » (Entretien d'Août 2020) et au second de compléter que « le processus de communication menée sur le terrain est précaire, embryonnaire, ce n'est pas satisfaisant (...) » (maire de Boussé, entretien de juillet 2020). Visiblement, il y a un manque de communication, notamment de la part des leaders politiques comme le soutient sans ambages la responsable des régies municipales. Une situation que l'autorité communale explique par la faiblesse des moyens « on ne met pas assez de moyens pour ça ; le maire doit prendre son téléphone, mettre des unités, appeler les gens, mettre du carburant pour aller sur le terrain » (maire de Boussé, entretien de juillet 2020).

Pourtant, ce qui importe en matière de communication, ce sont moins les moyens mobilisés que la volonté d'informer et de rendre public ce dont il est question. L'efficacité d'une stratégie de communication ne dépend guère des ressources qu'elle mobilise mais plutôt de la bonne sollicitation des réseaux appropriés à lui servir de support et de relais (Debray, 1991).

2.2.2. Les déterminants des attitudes fiscales des populations

Deux types d'attitudes seront analysées sous l'angle des facteurs à l'origine de leur apparition : une tendance à s'acquitter des impôts dont fait montre une minorité de citoyens de la commune d'une part, d'autre part, l'attitude de résistance ou d'incivisme fiscal qui est le fait de la plupart des populations à Boussé.

2.2.2.1. Motivation du contribuable à payer ses impôts et taxes

Si certains enquêtés (32,85%) ont une conception pertinente des sources de financement (ressources domestiques) du développement local, cette idée ne coïncide

pas toujours avec leur attitude vis-à-vis du paiement impôts et taxes. Outre les contribuables réfractaires à toute contribution fiscale, l'enquête révèle que 73,2% de ceux qui affirment s'acquitter de leurs impôts le font par obligation. C'est sous la contrainte et par peur des représailles que ces derniers s'acquittent de leurs dettes fiscales comme l'affirme ce boutiquier : « *si les agents de recouvrement arrivent, il faut qu'ils repartent avec quelque chose* » (enquête de juin 2020). Ce point de vue est repris par le maire de la commune en ces termes : « *ce qui peut motiver le contribuable à payer, c'est avoir peur qu'on vienne les amender (pénalités)* » (maire de Boussé, entretien de juillet 2020). Visiblement les contribuables ne paient pas l'impôt parce qu'ils ont des informations suffisantes sur la nécessité de telles contributions, mais plutôt se voient contraints à le faire. C'est du reste dans ce sens que P.S. Ouédraogo (2015) soutient que dans le secteur informel, le recouvrement forcé des impôts est devenu la règle et non plus l'exception. Dans le même sens, M. Olson (2011) soutient que seules des incitations négatives ou positives peuvent induire une mobilisation autour du financement des biens publics et plus généralement une participation à tout action collective.

Il y a également des contribuables qui s'en acquittent pour suivre une certaine tendance. Les opinions sur ce motif de paiement sont de l'ordre de 23,2%. Seulement 1,8% des enquêtés disent payer parce qu'ils ont l'information sur l'utilisation des fonds récoltés et 3,6% ont cette fierté d'être à jour vis-à-vis du fisc.

Toutes ces données attestent que le dispositif de communication mis en place pour informer et entretenir les contribuables sur les taxes et impôts n'a pas produit les effets escomptés. Et pour preuve, une forte majorité des contribuables ne connaissent que l'impôt qu'ils sont censés payer et que la plupart des opinions estiment n'avoir des informations sur les taxes et impôts qu'au moment du recouvrement. Or, on convient que ces moments ne sont pas souvent propices pour donner plus d'informations (rôle des taxes et les réalisations faites) puisque l'objectif n'étant pas la sensibilisation mais plutôt le recouvrement.

Le déficit de communication qui n'est pas de nature à faciliter la tâche aux agents de recouvrement crée également des comportements de frustrations au sein des contribuables et alimente des sentiments d'hostilité entre ces derniers et les agents du fisc. « *on a failli me luncher au marché quand nous sommes sortis pour une opération de recouvrement et de fermeture des boutiques. Ce jour-là n'eut été l'agent de sécurité, il m'aurait agressé (parlant d'un boucher)* » (responsable des régies municipales, entretien de juillet 2020). L'« *hostilité contre l'impôt ne provient donc pas seulement de la considération de ses effets réels, mais aussi de ses effets supposés* » (Ardant, 1965, p.735). Précisément, l'ignorance des mécanismes de l'impôt et de ses finalités rend les contribuables rétifs au prélèvement fiscal (Ouédraogo, 2012).

2.2.2.2. Les déterminants de l'incivisme fiscal des contribuables

La méconnaissance du rôle de l'impôt ou de l'utilisation qui en est faite constitue la principale source d'incivisme fiscal pour plus de 80% des contribuables enquêtés. Outre cela, la cherté de l'impôt ou la mauvaise volonté sont aussi évoquées.

En effet, le refus de s'acquitter de ses dettes fiscales est fondamentalement alimenté par une certaine ignorance de la destination du pactole que l'impôt constitue. Sur la question, les opinions telles « l'impôt c'est pour les grands commis de l'État et les fonctionnaires », « les taxes servent au maire et aux conseillers », « l'impôt, c'est du pillage organisé » sont assez symptomatiques. « *Dans certains villages, ils ne connaissent rien ; souvent d'autres disent qu'ils payent mais ils ne voient rien. C'est à nous de les sensibiliser, de les expliquer, où part l'argent* » (président de la commission/finances, entretien d'Août 2020). Un aveu qui montre clairement que les contribuables ne sont pas suffisamment outillés sur le rôle et les réalisations faites avec leurs contributions. Ceci relève de l'insuffisance de sensibilisation ou du fait que cette sensibilisation est mal effectuée. Pour accepter de payer les taxes, les populations ont besoin de comprendre et de raisonner en termes de contribution au développement et cela suppose un contrôle sur la destination desdites taxes (Olou, 2001). Quoiqu'insuffisamment, « l'impôt joue quand même son rôle de promoteur du développement économique et social qui n'est pas toujours convenablement apprécié du fait de l'ignorance des populations » (Ouédraogo, 2018, p.296).

« *Souvent, on nous traite de voleurs de la mairie alors que le sacrifice que nous consentons dans l'exercice de notre métier est énorme* » (Responsable des régies municipales, entretien du 20 juillet 2020). Un constat qui fait dire que les populations ne savent pas le rôle des impôts et taxes et permet de justifier le refus de s'en acquitter. Pour cette raison que G. Baltissen et T. Hilhorst (2010) pensent que seule une démarche faisant participer, selon leur degré d'importance, l'ensemble des acteurs communaux à tout le processus d'identification, de mobilisation et de gestions des ressources financières, quelle que soit leur nature, contribuera efficacement au relèvement du taux de recouvrement pour un développement local durable. L'information, la sensibilisation, voire la formation des contribuables et redevables constituent alors l'une des voies à explorer. (Sawadogo, 2013).

Toutefois, dans la commune de Boussé, à en croire l'élite municipale, les efforts tendant à créer des cadres de communication sont contrariés par une certaine mentalité ; celle de toujours tout attendre des autres. « *Quand on réunit les populations pour échanger, elles s'attendent à ce qu'à la fin vous leur donnez quelque chose, sinon la prochaine fois ils ne vont pas venir ; d'où la difficulté* » (président de la commission/finances, entretien d'Août 2020). Ces difficultés suggèrent que les populations refusent d'accepter les taxes du fait souvent de leur mentalité d'être toujours assistées, héritée de la colonisation (Olou, 2001). Elles attendent tout, soit de l'extérieur, soit de l'État. Pour elles, c'est l'État qui doit tout faire ; un État providentialiste (Ouédraogo, 2018). De là, il devient urgent pour la commune en matière de communication, de stimuler le développement de la citoyenneté et d'un sentiment d'appartenance à la cité.

Une telle mentalité est aussi révélatrice du niveau d'instruction des contribuables de la commune majoritairement analphabètes. Ces derniers, en l'absence de campagnes accentuées et répétées d'information et de sensibilisation ne peuvent comprendre les mécanismes fiscaux et budgétaires.

Conclusion

La réalisation du développement local souffre de la participation financière des populations. Cette participation qui s'exprime essentiellement en termes de contributions fiscales est mise en difficulté du fait de l'absence d'une communication appropriée de la part des élites locales. Ces élites n'ont pas réussi par le biais d'une communication assidue et efficace, a changé les logiques paternalistes ou d'assistanat des populations en matière de développement. Elles génèrent de ce fait des perceptions tendant à attendre d'un quelconque ailleurs lointain, une manne financière salvatrice pour se développer. C'est là, une perception biaisée du financement de la décentralisation.

Aussi, le dispositif communicationnel mis en place par la commune ne renseigne pas suffisamment les contribuables sur le rôle et les réalisations faites avec les impôts et taxes. C'est seulement au contact avec l'agent de recouvrement que nombre de contribuables reçoivent les informations sur les impôts et taxes. Cette méconnaissance du rôle et l'ignorance des réalisations faites par les taxes et impôts collectés conduisent au désinvestissement fiscal des populations et à leur engagement terne dans les actions de développement local. Seulement, il peut être pertinent de se demander si la résolution du problème de communication suffirait à garantir la mobilisation optimale dans un contexte local marqué par des clivages politiques exacerbés depuis l'insurrection populaire de 2014.

Références bibliographiques

- ALBARELLO Luc, 1999, *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles, De Boeck Université.
- ASSEMBLÉE NATIONALE, 2004, Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004, portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, ensemble ses modificatifs et textes d'application.
- ARDANT Gabriel, 1965, *Théorie sociologique de l'impôt*, Paris, SEVPEN.
- BALTISSEN Gérard, HILHORST Thea, 2010, *Accroître les ressources financières des communes : Pratiques émergentes en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Amsterdam, Institut Royal des Tropiques, KIT.
- Commune de Boussé, (2014), *plan communal de développement de Boussé 2014-2018*.
- DEBRAY Régis, 1991, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.
- DEHOUMON Paul, 2006, *La décentralisation entre risques et espoirs*, Cotonou, Éditions COPEF.
- FERGUENE Améziane, 2004, *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du sud*, Paris, l'Harmattan.

- FRASER Colin & VILLET Jonathan., 1994, *La communication : une clé du développement humain*, Rome FAO.
- LOMPO Miyemba & Ouattara Siaka, 2020, « Démocratie participative au sein de l'arène locale de Botou, Région de l'Est du Burkina Faso », *Nzassa*, n°4, pp 324-335.
- MUCCHIELLI Alex, 2006, *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hachette.
- MUCCHIELLI Alex, 1991, *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2021, *La revanche des contextes : des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- OLOU M, (2001), *contribution à la mise en œuvre de la décentralisation pour un développement humain durable au Bénin : cas de la commune de Savè*, mémoire de fin de quatrième année de Jeunesse Animation, INJEPS, Porto Novo.
- OLSON Mancur, 2011, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- OUÉDRAOGO M. G.Hubert, 2006, « Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales », *Mondes en Développement* Vol.34-2006/1-n°133, pp9-29.
- OUÉDRAOGO Payaïssédé Salfo, 2012, *Fiscalité au Burkina Faso : perceptions et attitudes des contribuables du secteur informel de la ville de Ouagadougou*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Ouagadougou.
- OUÉDRAOGO Payaïssédé Salfo, 2016, *La procédure fiscale burkinabè en question dans le recouvrement des impôts du secteur informel : le cas de la commune de Ouagadougou*, mémoire de master de recherche de sociologie, Université Ouaga 1 Pr Joseph- Ki-zerbo.
- OUÉDRAOGO Payaïssédé Salfo, 2018, *analyse socio-anthropologique du rapport à l'impôt : du consentement dans le Moogo à la résistance dans l'Etat moderne (Burkina Faso)*, Thèse de Doctorat Unique de Sociologie, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo.
- SAWADOGO Filiga Michel, 2013, « La réforme fiscale dans les pays en développement : aspects théoriques et pratiques. Le cas du Burkina Faso », *Revue burkinabè de droit* n°47-2 e semestre, pp. 266-333.